

## RESULTATS

- Les capacités des producteurs et techniciens nationaux sont renforcées pour un auto-développement des communautés à la base; les populations des zones d'intervention et les partenaires sont mobilisées sur les objectifs du projet
- Des aménagements hydro-agricoles sont réalisés pour une meilleure maîtrise de l'eau.
- La production végétale est durablement intensifiée au niveau des aménagements.
- Les productions sont diversifiées par la promotion de l'élevage à cycle court et appui aux initiatives de base.
- Les services de la DGR et MA sont renforcés dans leur mission sur le terrain, une cellule d'appui à la coordination et gestion du projet est mise en place, la coopération sud-sud apporte un appui efficace au transfert de technologies adaptées en



## BENEFICAIRES

- Les groupes ciblés par le projet dans les différentes régions retenues sont les populations les plus démunies des villages notamment les catégories sociales que sont les jeunes et les femmes (accès difficile à la terre, faible niveau de revenu). Les ménages à appuyer sont d'abord ceux où les productions agricoles et animales ainsi que les revenus n'assurent tout au plus que 6 mois d'alimentation. Au sein de ces ménages, les femmes seront ciblées prioritairement du fait que leurs activités et leurs revenus sont consacrés prioritairement à assurer l'alimentation et la santé de la famille. Ces femmes sont généralement organisées en Groupement de Promotion Féminine (GPF). En second lieu, les jeunes, c'est-à-dire les personnes âgées de 17 à 30 ans, souvent regroupées au sein d'organisations spécifiques (OCB ou GIE), feront l'objet d'une attention particulière. .
- Ainsi, par le biais des bénéficiaires directs du projet (les ménages pauvres, les femmes et les jeunes), le projet touchera indirectement la population totale de chaque site du fait qu'un bénéficiaire direct appartient à un ménage du village et dont les bénéfices tirés des aménagements impacteront nécessairement sur les conditions de vie du ménage.
- les bénéficiaires indirects du projet sont (i) les PME et les bureaux d'étude impliqués au niveau de la phase d'étude et d'exécution des aménagements hydro-agricoles ; (ii) les animateurs paysans, les conseillers agricoles ainsi que les cadres des structures délocalisées des directions techniques, des ONG et des organismes impliqués dans le renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles des bénéficiaires directs.

Contacts:

Représentation de la FAO, Dakar, Sénégal

Tél: 221 33 889 16 66

Fax: 221 33 889 16 70

Email: FAO-SN@fao.org

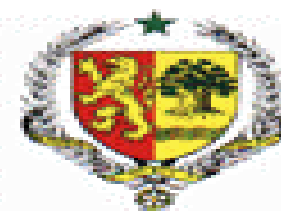
15 rue calmette X Amadou Assane Ndoye.  
Ministère du réseau Hydrographique national  
(coordination Nationale du projet): Tél: 33 832 36 87

www.fao..org



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

*pour un monde libéré de la faim*



République du Sénégal

Un peuple - un but - une fois

MINISTÈRE DU RÉSEAU

HYDROGRAPHIQUE NATIONAL

PROGRAMME DE COOPÉRATION  
FAO—ESPAGNE  
PROGRAMME NATIONAL D'APPUI A LA  
SECURITE ALIMENTAIRE

PROJET DE PETITE HYDROLI-  
QUE DANS LE BASSIN ARA-  
CHIDIÈRE.

GCP/SEN/059/SPA



Durée du projet: Mai 2007- Juin 2011

## CONTEXTE

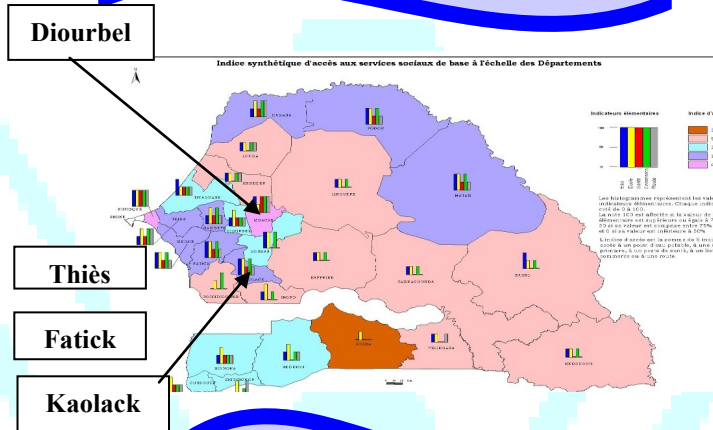
Dans le cadre du Programme National d'appui à la Sécurité Alimentaire du Gouvernement, conforme à la politique de la lutte contre la pauvreté et contre l'insécurité alimentaire, le présent projet tend à sécuriser les productions et à accroître les revenus des populations démunies de 38 villages sis dans 13 Communautés rurales et 1 commune des Départements de Thiès, Bambèye, Diourbel, Fatick et Kaolack. Les ménages vivant dans ces terroirs sont structurellement déficitaires, et connaissent un exode important tant interne qu'externe, tout en ayant un potentiel en eau relativement satisfaisant et des systèmes de production assez diversifiés. Le projet s'appuie sur ceux-ci pour y développer une agriculture irriguée diversifiée sur deux saisons de culture.

Le projet finance des investissements pour favoriser l'accès et l'exploitation durable de technologies améliorées et efficaces de maîtrise et de gestion de l'eau, d'intensification et de diversification des systèmes de production dans le but d'atteindre un développement durable, d'accroître les revenus des exploitants, spécialement des jeunes et des femmes et de limiter l'émigration à partir de ces régions. Le projet s'appuie pour sa mise en œuvre sur les organisations paysannes et les services déconcentrés de l'Etat, en particulier la Direction chargée du génie rural et sur la

coopération sud-sud du Maroc et / ou de la Chine ainsi que sur la FAO pour l'assistance technique. Le Projet de Petite Hydraulique Villageoise financé par l'Espagne prendra en compte les leçons qui ont été tirées du PSSA et PPSA. Il cherchera également à intervenir harmonieusement avec les projets et programmes de lutte contre la pauvreté, notamment rurale..



## ZONE D'INTERVENTION-



## OBJECTIFS

➔ L'objectif général du projet est de contribuer à l'Objectif de Développement du Millénaire de « Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim », en particulier de « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour » et de « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim » dans les Arrondissements de Baba Garage et Diourbel Commune (Région de Diourbel), Notto Diobass et Thénaba (Région de Thiès), Diakhao, Fimela et Niakhar (Région de Fatick) et Koumbal, Sibassor et Paoskoto (Région de Kaolack). Le projet vise aussi à limiter l'émigration de la population rurale, principalement celle des jeunes, hors des zones de production agricole et en Europe

➔ L'objectif spécifique du projet vise à améliorer durablement la gestion et la mise en valeur d'aménagements hydro-agricoles (bas-fonds, ouvrages de retenue d'eau et puits dans les vallées mortes) par les exploitants constitués spécifiquement de jeunes et de femmes pour une intensification et diversification de la production agricole des régions cibles d'ici le premier semestre de l'année 2009.(i) le renforcement des capacités des agriculteurs et des techniciens nationaux par l'association nationale de conseil agricole et rural avec l'appui de la coopération Sud-Sud; dans le domaine de la production de l'irrigation à petite échelle et de la gestion des infrastructures hydrauliques; (ii) la réalisation d'aménagements hydro-agricoles; (iii) l'intensification durable de la production agricole. (iv) la diversification de la production et l'appui

aux initiatives de base; (v) l'organisation de la gestion du projet avec l'appui de la coopération sud-sud. Il devrait permettre à près de 1900 familles défavorisées d'intensifier près de 242 ha ainsi qu'à une partie de ces familles, plus particulièrement des femmes et des jeunes de développer des activités de diversification orientées sur le petit élevage (aviculture et l'amélioration de la race ovine).



## ACTIVITES

- Identification des zones d'activités des bénéficiaires et des partenaires d'exécution.
- Information des autorités pour le démarrage du projet;
- Elaboration et signature des protocoles d'accord avec les différents partenaires;
- Elaboration des plannings d'exécution;
- Organisation de l'achat, de la distribution des in-

